



# Les Amis du Casset

Madame Elisabeth Borne  
Ministre de la Transition énergétique et solidaire  
246, boulevard Saint-Germain  
75700 Paris

Le Monétier les Bains, le 23 octobre 2019

Madame la Ministre,

Nous avons particulièrement apprécié votre discours prononcé devant le Conseil national de la montagne le 10 octobre dernier, notamment votre volonté de *renforcer les protections fortes sur des écosystèmes clés*, par exemple le rétablissement en continuité ou la *renaturation de 25 000 kilomètres de cours d'eau*, la lutte contre l'artificialisation, et l'affirmation que *déconcentration et décentralisation ne conduiront à aucune régression en termes de protection de la biodiversité*.

Si *le vivant se meurt*, ne serait-il pas opportun de mettre un terme aux attaques dont il fait l'objet et cesser de le dénaturer afin que « *chaque avancée pour la biodiversité se traduise concrètement dans le quotidien des Français* » ?

C'est pourquoi nous nous permettons d'attirer votre attention sur le projet de microcentrale hydroélectrique sur le Petit Tabuc, torrent affluent de la Guisane sur la commune du Monétier les Bains (Hautes-Alpes), dont la réalisation dénaturerait le cours d'eau et son vallon qui abritent des espèces rares de la faune et de la flore, classées en liste rouge locale, nationale et mondiale qui seraient gravement mises en danger par cette installation.

Ce torrent en très bon état écologique fait partie du réservoir biologique à valeur particulière que constitue la Guisane, il a été rayé de la liste 1 en 2013 pour un projet hydroélectrique de 2,73 MW jugé « stratégique » pour le département (voir lettre jointe du 11 décembre 2013 de Monsieur le préfet Jean-François Carencio, alors préfet coordonnateur de bassin). Or la puissance de l'installation projetée est finalement inférieure à 0,5 MW, la dégradation provoquée n'a donc plus de contrepartie acceptable à part des avantages financiers exorbitants.

Vous trouverez, sur la note résumée jointe, les principales raisons qui expliquent notre opposition et celle de toutes les organisations soucieuses d'écologie. Vos services pourront trouver de plus amples informations sur notre site : [amisducasset.org](http://amisducasset.org) et sur le site de la préfecture des Hautes-Alpes qui doit prochainement se prononcer après l'enquête publique.

Dans l'espérance que vous pourrez mettre un terme à ce projet aberrant, contrevenant à la Directive cadre sur l'eau, qui ne s'explique que par un effet d'aubaine, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'association, la présidente, Hélène Denis

PJ : Lettre de Monsieur le préfet Jean François Carencio et note résumée sur le projet

*Association des Amis du Casset,*  
*rue des petites sœurs, Le Casset, 05220 Le Monétier-les-Bains*  
courriel : [contact@amisducasset.org](mailto:contact@amisducasset.org) web : <http://www.amisducasset.org>